
**ÉLABORATION
DU PLAN LOCAL
D'URBANISME**

DOSSIER D'APPROBATION

Pièces 7.2.4 – Déchets

SEPTEMBRE 2019



MAUGES COMMUNAUTE SECTEUR SÈVREMOINE

**Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service
public d'élimination des déchets**

Année 2016

SOMMAIRE

LEXIQUE

1. LE TERRITOIRE DESSERVI	4
1.1. LE PERIMETRE	4
1.2. LA POPULATION DESSERVIE.....	4
1.3. L'ORGANISATION EN 2016	5
2. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	5
2.1. ORDURES MENAGERES RESIDUELLES.....	5
2.2. TRI SELECTIF	6
2.3. DECHETERIES ET ECO-POINTS.....	8
2.4. REPARTITION DES TONNAGES COLLECTES	10
2.5. SYNTHESE DES COLLECTES	10
2.6. EVOLUTION ET AMELIORATIONS DU SERVICE DE COLLECTE EN 2016	11
3. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.....	11
3.1. ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	11
3.2. TRI SELECTIF : RECYCLAGE	11
3.3. DECHETERIES.....	12
4. LES INDICATEURS FINANCIERS	12
4.1. MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	12
4.2. BILAN FINANCIER	13
4.3. LES EVENEMENTS MARQUANTS DE 2016.....	17
5. LES PERSPECTIVES DU SERVICE POUR 2017.....	17
6. ANNEXES.....	17

Lexique

AV : Apport Volontaire

C1 : collecte une fois par semaine

C2 : collecte deux fois par semaine

C 0,5 : collecte une fois toutes les deux semaines

CCMS : Communauté de Communes Moine et Sèvre

Corps creux : Appellation regroupant les flacons plastiques (PET, PEHD), les métaux et les Emballages de Liquides Alimentaires

Corps plats : Appellation regroupant les papiers et les petits cartons

CSDU : Centre de Stockage des Déchets Ultimes

D3E : Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques

DDS : Déchets Dangereux Spécifiques (ex. peintures, solvants, néons, piles...)

ELA : Emballages de Liquides Alimentaires (briques alimentaires)

EMR : Emballages Ménagers Recyclables (corps creux et corps plats)

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (OM restant après le tri sélectif)

PAP : Porte à Porte

PAM : Petits Appareils en Mélange

PAV : Point d'Apport Volontaire

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

R.I. : Redevance Incitative

TMB : Tri Mécano Biologique

Valoriste : personne en charge de récupérer les objets qui peuvent être réutilisés ou revendus pour le compte de l'Ecocyclerie des Mauges.

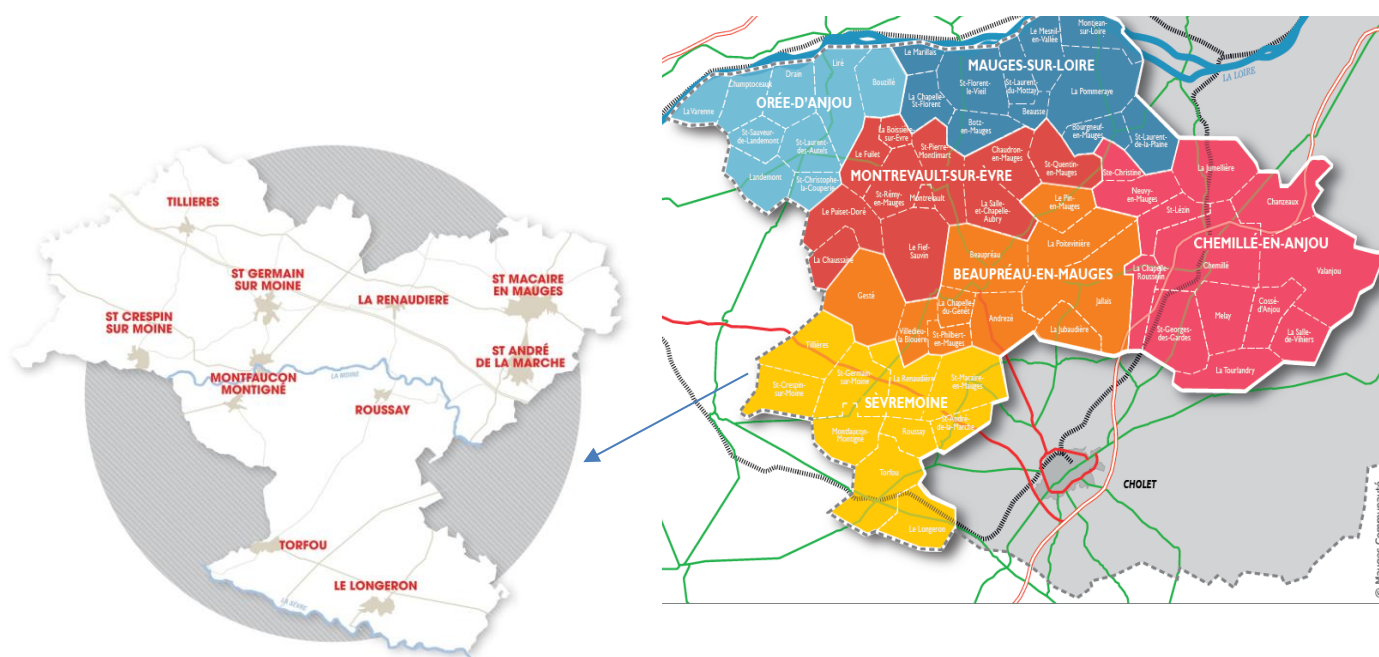
1. LE TERRITOIRE DESSERVI

1.1. Le périmètre

Dans le cadre de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la Communauté de Communes Moine et Sèvre est devenue Commune Nouvelle SEVREMOINE depuis le 15 décembre 2015.

La compétence gestion des déchets a été transférée à Mauges Communauté au 1er janvier 2016. Dans cette présentation, le périmètre concerné est celui de la commune nouvelle Sèvremoine qui comporte dix communes déléguées.

La compétence est exercée par le Sirdomdi pour le reste du territoire de Mauges Communauté jusqu'au 31 décembre 2017.

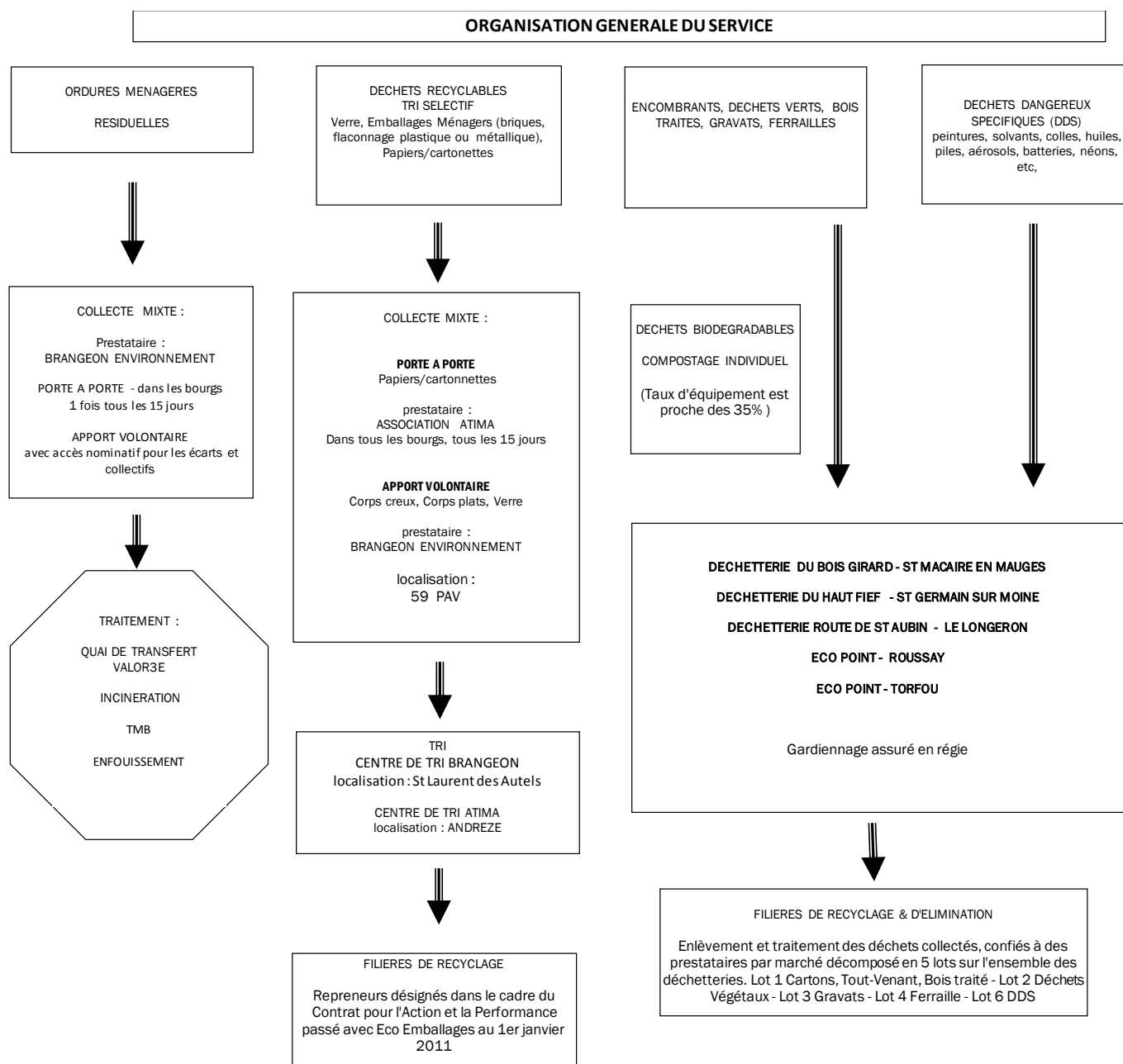


1.2. La population desservie

Recensement 2014	Pop. Municipale	Pourcentage Hab Bourg (fichier REOM)	Nbre habitants bourgs	Nbre habitants écarts	Nbre Habitants dotés d'un bac	Nbre Habitants dotés d'une clé
LA RENAUDIERE	989	57%	564	425	581	408
LE LONGERON	2143	79%	1693	450	1402	741
MONTFAUCON-MONTIGNE	2123	88%	1868	255	1801	322
ROUSSAY	1223	85%	1040	183	1047	176
ST ANDRE DE LA MARCHE	2874	94%	2702	172	2592	282
ST CRISPIN SUR MOINE	1588	68%	1080	508	1019	569
ST GERMAIN SUR MOINE	2928	84%	2460	468	2414	514
ST MACAIRE EN MAUGES	7203	94%	6771	432	6237	966
TILLIERES	1769	47%	831	938	770	999
TORFOU	2130	79%	1683	447	1430	700
Totaux	24 970		20 692	4 278	19 293	5 677

Les chiffres pris en compte sont ceux du recensement 2014 applicables au 1^{er} janvier 2016.

1.3. L'organisation en 2016



2. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

2.1. Ordures Ménagères Résiduelles

Depuis mai 2010, les usagers des bourgs sont dotés d'un bac roulant individuel équipé d'une puce. Ce bac est à présenter sur un emplacement défini dès qu'il est plein. La collecte est robotisée (bras latéral). Depuis le 1^{er} octobre 2015, la collecte est passée en quinzaine dans l'ensemble des bourgs. Seuls, certains professionnels ont bénéficié d'un maintien de fréquence hebdomadaire.

Pour les usagers des écarts ou habitant en habitat collectif, des sacs distribués par la collectivité sont à déposer dans des colonnes de regroupement. Ces dernières disposent d'un système d'accès calibré et contrôlé avec clé « intelligente ».

La collecte est incitative puisque les bacs et les clés sont nominatifs. Aussi, chaque présentation de bac à la collecte ou chaque dépôt de sac est comptabilisé.

Ce mode de collecte a permis de diminuer sensiblement les tonnages d'OMR collectés, lors de sa mise en place. Depuis 2011, le poids d'ordures ménagères résiduelles collecté par an par habitant s'était stabilisé. Une diminution du ratio est malgré tout enregistrée pour 2016 et l'extension des consignes de tri pourrait encore le faire baisser.

Evolution des tonnages totaux collectés

Années	Tonnage GLOBAL	Ratio kg/hab.	Tonnage BACS	Ratio kg/hab.	Tonnage SACS	Ratio kg/hab.
2014	2692,42	111,03	2342,72	124,43	349,70	64,50
2015	2602,04	105,51	2 214,90	114,83	387,14	72,05
2016	2517,17	100,81	2 127,88	110,29	389,29	68,57
Evolution tonnages 2015/2016		-3,26%		-3,93%		0,56%

Les ratios sont calculés en tenant compte de la répartition réelle entre les usagers équipés d'un bac et ceux équipés d'une clé (usagers des écarts, habitat vertical et certains lotissements).

Commentaires

- On note une baisse du tonnage global collecté et du ratio (kg/hab/an). Depuis 3 ans, le ratio s'était stabilisé autour des 110kg ; mais il s'approche désormais des 100 kg.
- Pour la collecte en porte à porte, on enregistrait déjà une diminution de 91 tonnes pour 2015 et la baisse se confirme en 2016 (-87 T). Globalement, on confirme que le passage en quinzaine a permis de faire baisser le tonnage d'ordures ménagères résiduelles.
- Pour la première année, le tonnage collecté en apport volontaire baisse, peut-être la conséquence d'un meilleur tri des foyers des écarts.

2.2. Tri sélectif

2-2-1 Tri sélectif en Porte à Porte (PAP)

La collecte en porte à porte des papiers/cartonnettes (corps plats) est assurée, tous les 15 jours, sur l'ensemble des 11 bourgs du territoire.

Pour ce faire, la caissette spécifique en plastique de 35 litres est à déposer aux mêmes emplacements que les bacs d'ordures ménagères.

Les gros cartons ne sont pas ramassés en porte à porte et sont à déposer en déchèterie.

	Population bourgs (INSEE 2014)	Corps plats		
		Tonnages 2016	Ratios (kg/hab/an)	Evolution Tonnages 2015/2016
La Renaudière	564	6,47	14,22	-19,33%
Le Longeron	1 693	24,76	15,96	-8,36%
Montfaucon-Montigné	1 868	38,36	21,98	-6,58%
Roussay	1 040	18,74	17,27	4,34%
St André de la Marche	2 460	36,38	16,18	-8,59%
Saint Crespin sur Moine	2 702	17,18	7,27	-12,53%
Saint Germain sur Moine	1 080	35,10	34,91	-6,90%
St Macaire en Mauges	6 771	92,63	14,90	-8,21%
Tillières	831	12,09	17,79	-18,20%
Torfou	1 683	38,50	27,52	-16,88%
TOTAL	20 692	320,21	15,48	-9,35%
Rappel 2015	20 431	353,22	17,29	-5,39%

Commentaires

- Le tonnage collecté de papiers/cartonnettes en porte à porte baisse de plus de 9% par rapport à 2015. On peut souligner qu'une baisse est enregistrée chaque année.
- Les communes qui enregistraient des augmentations de tonnage les années passées sont également en baisse.
- La généralisation du « stop pub » peut expliquer cette baisse des tonnages collectés. Par ailleurs, on note depuis plusieurs années que les usagers utilisent en priorité les conteneurs de tri pour éliminer en une seule fois leurs déchets recyclables.

2-2-2 Tri sélectif : Apport Volontaire (AV)

Pour mémoire, il existe 59 points d'apport volontaire répartis sur le territoire (cf. Annexe 1).

	Populatio n (INSEE 2014)	Papiers/cartonnettes		Emballages		Verre		Tous matériaux	
		Tonnages	Ratios (kg/hab/an)	Tonnages	Ratios (kg/hab/an)	Tonnages	Ratios (kg/hab/an)	Total Communes en tonnes	Ratios (kg/hab/an)
La Renaudière	989	16,52	16,70	11,69	11,82	28,11	28,42	56,32	56,95
Le Longeron	2 143	41,60	19,41	34,37	16,04	92,52	43,17	168,49	78,62
Montfaucon- Montigné	2 123	46,09	21,71	39,84	18,77	86,73	40,85	172,66	81,33
Roussay	1 223	26,34	21,54	20,57	16,82	48,06	39,30	94,97	77,65
St André de la Marche	2 874	80,32	27,95	42,21	14,69	101,56	35,34	224,09	77,97
St Crespin sur Moine	1 588	34,67	21,83	26,91	16,95	65,99	41,56	127,57	80,33
St Germain sur Moine	2 928	79,46	27,14	65,85	22,49	150,15	51,28	295,46	100,91
St Macaire en Mauges	7 203	138,28	19,20	134,75	18,71	368,40	51,15	641,43	89,05
Tillières	1 769	45,11	25,50	26,97	15,25	76,75	43,39	148,83	84,13
Torfou	2 130	33,03	15,51	37,76	17,73	87,51	41,08	158,30	74,32
ATIMA déchèterie		151,21						151,21	
TOTAL 2016	24 970	692,63	27,74	440,92	17,66	1 105,78	44,28	2 239,33	89,68
TOTAL 2015	24 661	658,70	26,71	403,73	16,37	1 071,28	43,44	2 133,71	86,52

Commentaires

- On note un tonnage et un ratio en hausse sur tous les flux alors qu'il avait stagné depuis ces 5 dernières années.

2-2-3 Tri sélectif : Synthèse des tonnages collectés

	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015/2016
VERRE AV	979,67	1029,86	1071,64	1071,28	1 105,78	3,22%
PAPIER CARTON AV	651,54	648,24	658,11	658,7	692,63	5,15%
PAPIER CARTON PAP	434,61	386,3	373,35	353,22	320,21	-9,35%
EMBALLAGES LEGERS METAUX AV	378,49	383,58	391,46	403,73	440,92	9,21%
TOTAL	2 444,31	2 447,98	2 494,56	2 486,93	2 559,54	2,92%

Commentaires

- Globalement les tonnages de déchets recyclables augmentent.
- Concernant le tonnage de papiers-cartonnettes il baisse pour la collecte en porte à porte. Selon Eco-folio (Eco organisme en charge du recyclage du papier) le gisement de papiers baisse de 5 à 6% par an ce qui se traduit par une perte réelle de tonnage de 1 à 2%. Notons que la baisse globale (PAP & PAV) enregistrée est inférieure à 1%. Par ailleurs le ratio pour **les papiers** (hors cartonnettes) est fixé à 22kg/an/hab. et il est largement respecté puisqu'il dépasse les 30kg.

- Le taux de refus (éléments non recyclables dans le flux des emballages) pour 2016 s'élève à 24.45% (26.03 % en 2015). Une baisse s'expliquant par la valorisation de différents plastiques qui partaient en refus faute de filière de recyclage. Ces plastiques retrouvés dans les refus de tri correspondent aux extensions de consignes de tri déjà valorisables au centre de tri de St Laurent des Autels depuis le 1^{er} janvier 2016.

2-2-4 Tri sélectif : Evolution des tonnages collectés

Le graphique ci-contre reprend les tonnages collectés sur les 8 dernières années.

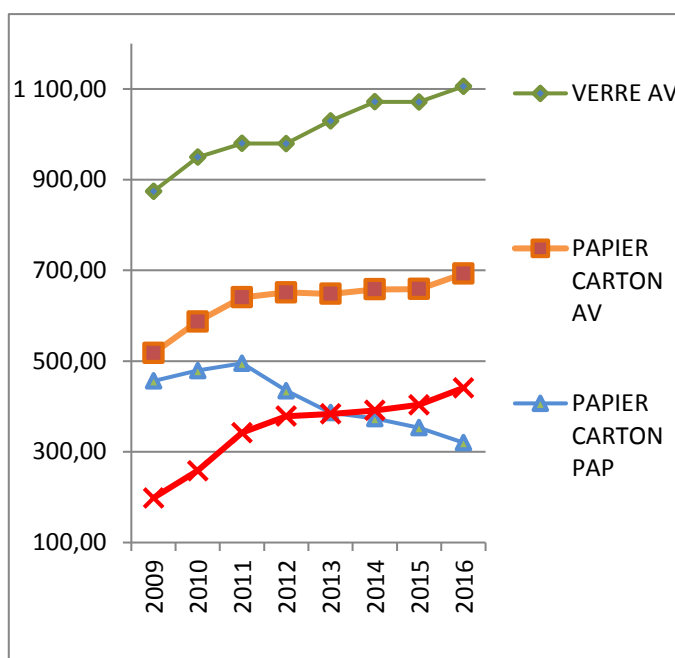
Ils sont différents des tonnages livrés aux repreneurs car il faut déduire les refus de tri et prendre en compte les stocks au 31 décembre de l'année.

L'augmentation reste constante et régulière sauf pour les papiers en porte à porte.

2-2-5 Tri sélectif : Tonnages livrés aux repreneurs Barème Eco-Emballages

Depuis 2011, la collectivité a opté pour le **barème E d'Eco-Emballages**.

Ci-dessous, les seuils à atteindre pour chaque matériau en fonction d'un gisement contractuel, valable de 2014 à 2016 et les résultats de la CCMS :



	Acier	Alu	Carton mêlé	Brique et assimilée	Plastique	Verre
Objectif à partir du Gisement contractuel En kg/hb/an (2014-2016)	5,333	1,141	13,949	1,41	16,81	34,48
Résultats CCMS En kg/hb/an 2015	3,49	0,37	22,59	1,95	4,6	43,8
Résultats CCMS En kg/hb/an 2016	4,37	0,28	21,55	1,61	5,75	48,20

Commentaires

- Si certains objectifs sont largement dépassés, d'autres peuvent être améliorés. On note cependant une belle progression pour l'acier, le verre et le plastique.
- Concernant le flaconnage plastique, il faut noter que le seuil est fixé par rapport à un gisement de production national. Notre territoire offre une eau de bonne qualité qui ne nécessite pas la consommation systématique d'eau en bouteille. Il est donc normal d'avoir un taux de recyclage plus faible.
- Pour cette nouvelle année, les ratios carton, briques et verre restent une nouvelle fois bien au-dessus du seuil à atteindre.

2.3. Déchèteries et Eco-Points

2-3-1 Localisation et horaires - (cf. liste annexe 2)

Le parc de déchèterie est composé de 3 déchèteries :

- Saint Macaire en mauges** : autorisation D3-98-n°682 - lieu-dit le Bois Girard, 49450 SEVREMOINE
- Saint Germain sur moine** : autorisation D3-2001-n°60, le Haut Fief, 49230 SEVREMOINE
- Le Longeron** : déclaration du 21/07/2005 - RD 91, route de St Aubin, 49710 SEVREMOINE

Et de deux Eco points situés à Roussay et Torfou.

2-3-2 Fréquentation des déchèteries :

- ST MACAIRE EN MAUGES **60 764** passages/an contre 60 272 en 2015 soit + 0.81% en moyenne 58 véhicules/heure d'ouverture,
- ST GERMAIN SUR MOINE **29 363** passages/an contre 28 390 en 2015 soit +3.42% en moyenne 34 véhicules/heure d'ouverture,
- LE LONGERON **13 928** passages/an contre 14 090 en 2015 soit -1.14 % en moyenne 20 véhicules/heure d'ouverture,

Depuis la mise en place du contrôle d'accès, nous n'enregistrons plus de passage de véhicule en dehors des heures d'ouverture des sites.

2-3-3 Evolution des tonnages collectés sur les déchèteries entre 2014 et 2016

MATERIAUX COLLECTES	TONNES 2013	TONNES 2014	TONNES 2015	TONNES 2016	EVOLUTION 2015/2016
Gravats	3 466,97	2 580,18	2556,48	2608,2	2,02%
Déchets verts (branchages & pelouse)	3 922,56	3 613,30	3287,14	3376,04	2,70%
Tout venant	1 535,02	1 406,76	1363,78	1421,32	4,22%
Bois Traité	794,02	812,08	751,40	728,42	-3,06%
Benne Mobilier (Le longeron 15 + ST Mac 16)			34,96	146,04	317,73%
Cartons Ondulés	354,25	295,90	248,02	264,67	6,71%
D3E (Déchets d'Equipt Electrique et Electronique)	89,69	113,50	143,9	127,66	-11,29%
Ferrailles	189,58	201,43	198,02	216,42	9,29%
DDS hors Eco-DDS				11,805	
DDS Eco-DDS	26,60	34,33	25,26	16,774	-32%
recylum (compris avec DDS avant)	0,00	0,00	0,499	0,837	
Huiles minérales				9,63	
Réemploi	29,15	41,90	25,55	22,5	-11,94%
Piles	2,16	2,11	2,36	2,114	-10,42%
Plastiques durs	14,42	15,04	14,5	15,76	8,69%
COLLECTES SPECIFIQUES					
Amiante (collecte ponctuelle)	38,70	39,58	24,64	31,46	-37,75%
	10 491,46	9 179,10	8 676,51	8 999,65	3,72%

Commentaires

- De 2011 à 2013, le tonnage des déchèteries était en constante augmentation. La mise en place du contrôle d'accès en avril 2014, a contribué à la diminution des quantités collectées. Cette année, le tonnage total collecté progresse de 4%.
- Concernant la baisse de 53% pour les DDS, elle s'explique par la mise en place de la filière Eco-DDS (Eco-organisme en charge de la gestion de ce flux) sur les déchèteries du secteur de Sèvremoine. On distingue désormais les déchets pris en charge par la filière des autres hors filière. Sur la totalité du flux, on enregistre une hausse de 14%.
- A noter que la benne mobilier mise en place en 2016 sur la déchèterie de St Macaire en Mauges a permis de détourner 100 tonnes et d'alléger ainsi les bennes tout-venant, bois et ferraille.

2-3-4 Collectes spécifiques

- Réemploi :

L'association ATIMA (convention avec Ecocyclerie des Mauges), intervient sur les déchèteries de Saint Germain sur Moine et Saint Macaire en Mauges afin de détourner du tout-venant, les déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation matière ou d'un réemploi.

Pour 2016, 22.50 tonnes ont été collectées, soit une diminution de près de 12% par rapport à 2015. Cette baisse peut être en partie dû à la mise en place de la benne mobilier à Saint Macaire en Mauges où est basé un valoriste. Les différentes actions sur la prévention sur le « consommer mieux et différemment » trouvent peut-être un écho favorable auprès des usagers.

- Textiles, chaussures et articles de maroquinerie : collectés via des bornes spécifiques réparties sur tout le territoire :
 - LE RELAIS ATLANTIQUE : 3 bornes pour **19.916 T** collectées.
 - ECOTEXTILE (association des paralysés de France) : 16 bornes pour **74.150 T** collectées.
 - ATIMA :
 - 4 bornes (La Girarderie, la boutique, le prieuré à St Macaire et le cimetière de la Renaudière) : 33.124 T
 - Boutique Fripes et Troc : 7 T
 - Collecte exceptionnelle sur Saint Macaire en Mauges : 5.100 T
 - Déchèterie Saint Macaire en Mauges : 2.500 Kg
 - Déchèterie de Saint Germain sur Moine : 1.500 Kg

Au total, **143.29T** collectées en 2016 contre 127 T en 2015. Le tonnage est en hausse de 12.82% malgré une baisse de 13 tonnes collectées par ATIMA.

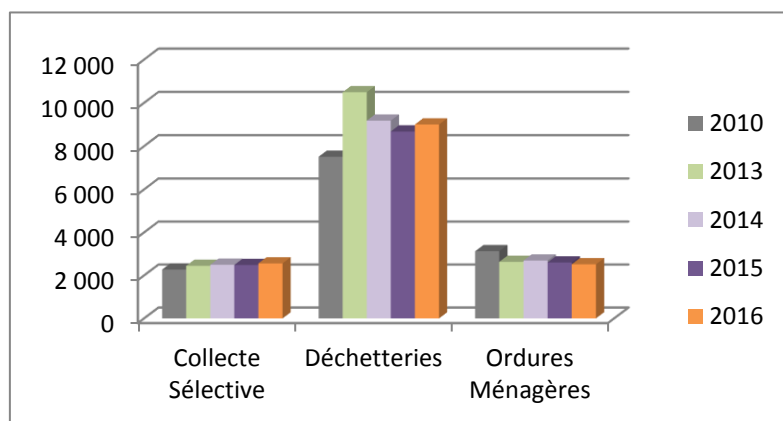
- Cartouches d'encre : reprises par la Société LVL (44). 332.32 kg en 2016 contre 356 kg en 2015.
Destination : 116.16 kg réemploi, 100.20 kg recyclage matière et/ou de composant, le reste valorisation énergétique.

2.4. Répartition des tonnages collectés

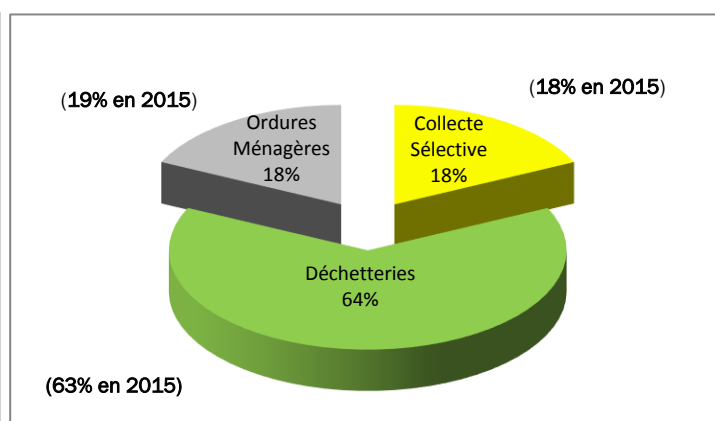
		2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
	Tonnages 2010	TONNAGES	TONNAGES	TONNAGES	TONNAGES	RATIO	RATIO	RATIO	RATIO	%	%	%	%
Collecte Sélective	2275	2 448,00	2 495,00	2486,93	2 559,54	102,14	102,89	100,84	102,50	16%	17%	18%	18%
Déchetteries	7509	10 491,00	9 179,00	8676,51	8 999,65	437,73	378,52	351,83	360,42	67%	64%	63%	64%
Ordures Ménagères	3125	2 632,00	2 692,00	2602,04	2 517,17	109,82	111,01	105,51	100,81	17%	19%	19%	18%
Tous déchets	12909	15 571,00	14 366,00	13765,48	14 076,36	649,69	592,42	558,18	563,73	100%	100%	100%	100%

Les tonnages collectés fluctuent par rapport à 2015 en raison de la baisse des ordures ménagères. On enregistre une hausse des déchets recyclables et de ceux collectés en déchèteries. Le tonnage global reste malgré tout inférieur à celui collecté en 2013 et 2014.

Evolutions des tonnages collectés entre 2010 et 2016



Répartition des tonnages collectés en 2016



2.5. Synthèse des collectes

2-5-1 Ordures Ménagères Résiduelles

Diminution du ratio d'OMR : **100.81 kg/hab.** contre 105.51 kg/hab. en 2015.

Il est important de continuer le travail de sensibilisation pour la prévention des déchets afin de maintenir une évolution à la baisse.

2-5-2 Collecte sélective

Hausse du ratio de collecte sélective : **102.50 kg/hab.** contre 100.84 kg/hab. en 2015.

On note une baisse du tonnage collecté de papiers-cattonettes en porte à porte (-9.35%) et une hausse des emballages légers (+2.92%).

2-5-3 Déchèteries

Augmentation du tonnage de 2.44% : **360.42 kg/hab.** contre 351.83 kg/hab. en 2015.
Un maintien du tonnage qui confirme l'intérêt du contrôle d'accès en déchèterie.

Pour 2016, le ratio total collecté (OMR + collectes sélectives + déchèterie) est de 563.73 kg/hab./an contre 558.18 kg en 2015.

2.6. Evolution et améliorations du service de collecte en 2016

L'année 2016 a essentiellement été consacrée au travail de convergence des services afin d'aboutir à un schéma de collecte cohérent sur le territoire de Mauges Communauté.

Suite au travail engagé par les services, voici ce que la Commission politique des Déchets a retenu comme scénario :

- Flux papiers/emballages
- Collecte des papiers en apport volontaire
- Collecte des emballages et des ordures ménagères en porte à porte pour tous les habitants du territoire tous les 15 jours.

Collecte Sélective :

Le tri des emballages ménagers a été confié au centre de tri de St Laurent des Autels au 1^{er} janvier 2016.

Conteneurs de tri :

- Renouvellement de 3 conteneurs d'emballages sur la commune de Montfaucon-Montigné.
- Achat de 2 conteneurs (verre et papiers) en prévision d'une mise en place sur la commune de Torfou.
- Prolongation de la campagne de vernissage des conteneurs de tri
- Proposition de 2 nouveaux points : Torfou : rue des Bois et rue des Fontenelles

3. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

3.1. Ordures Ménagères Résiduelles

La compétence Traitement des OMR est exercée par le syndicat Valor3E.

Les Ordures Ménagères Résiduelles transitent par le quai de transfert situé à St Germain sur Moine puis elles sont envoyées en incinération, en Tri Mécano Biologique ou en enfouissement en Centre de Stockage de Déchets Ultimes.

3.2. Tri sélectif : recyclage

Liste des prestataires désignés pour la reprise des matériaux recyclables :

Matériaux	Valorisation
Verre	OI Manufacturing
Cartons	Brangeon Environnement
Plastiques	Valorplast
Briques alimentaires	Revipac
Acier	Brangeon Environnement
Aluminium	Brangeon Environnement
Papiers	UPM

3.3. Déchèteries

Liste des prestataires désignés pour le traitement des déchets issus des déchèteries :

Matériaux	Prestataires & Traitement
Tout Venant	Bouyer Leroux – CSDU classe II La Séguinière
Gravats – Inertes	SARL DE L AVRESNE - Remblaiement
Bois Traités	Brangeon Environnement – Panneaux particules & Incinération
Déchets Verts	Brangeon Environnement - Compostage
Déchets Dangereux Spécifiques hors filière	TRIADIS/SECHE – Régénération & Incinération
DDS filière	TRIADIS – Régénération & Incinération
Cartons	Brangeon Environnement - Recyclage
Ferraille	Brangeon Environnement - Recyclage
D3E	ENVIE 49 - Démantèlement et Recyclage & Incinération
DEA (mobilier)	Brangeon Environnement - Démantèlement et Recyclage
Collecte des plastiques durs	ATIMA - Recyclage

4. LES INDICATEURS FINANCIERS

4.1. Modalités d'exploitation du service

4-1-1 Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

Les prestations sont confiées, par marchés, à la Société BRANGEON ENVIRONNEMENT. Ces marchés prendront fin au 31/12/2017 :

Intitulé du marché	Début	Durée du marché	Date d'expiration
Collecte des Ordures Ménagères - Lot 1 BOURGS & ECARTS	01/01/2014	12 mois x 4	31/12/2017
Fourniture contenants - Lot 2 COLONNES	01/01/2014	4 Ans	31/12/2017
Fourniture contenants - Lot 3 BACS ROULANTS	01/01/2014	4 Ans	31/12/2017
Maintenance - Lot 8 COLONNES	01/01/2014	4 Ans	31/12/2017

4-1-2 Collecte et tri sélectif

Les prestations ont été confiées, par marchés, à différents prestataires :

Intitulé du marché	PRESTATAIRE	Début	Durée du marché	Date d'expiration
Collecte et Tri des emballages Légers & verre Lot 4 EMBALLAGES	BRANGEON ENVIRONNEMENT	01/01/2014	12 mois x 4	31/12/2017
Collecte et Tri des Papiers /cartonnettes Lot 5 PAPIERS CARTONNETTES	BRANGEON ENVIRONNEMENT - ATIMA	01/01/2014	12 mois x 4	31/12/2017
Fourniture contenants Lot 6 CAISSETTES	QUADRIA	01/01/2014	4 Ans	31/12/2017

4-1-3 Déchèteries et Eco-Points

L'ensemble des sites est géré en régie (personnel de Mauges Communauté). Les gardiens contrôlent les entrées et sorties des matériaux et conseillent les usagers.

Un gardien valoriste sur Saint Germain sur Moine et Saint Macaire en Mauges est mis à disposition par l'Ecocyclerie des Mauges et ATIMA.

Les marchés de collecte et d'élimination se répartissent de la façon suivante :

Intitulé du marché	PRESTATAIRE	Début	Durée du marché	Expiration
Collecte séparative tout-venant déchèterie St Germain /Moine	ECOCYCLERIE DES MAUGES	01/01/2015	12 mois x 2	31/12/2016
Collecte séparative tout-venant déchèterie St Macaire en Mauges	ATIMA	01/05/2013	8 mois et 12 mois X 3	31/12/2016
LOT 1 - TOUT VENANT, BOIS TRAITE, CARTONS	BRANGEON ENVIRONNEMENT	01/01/2015	12 mois x 4	31/12/2018
LOT 2 - DECHETS VEGETAUX	BRANGEON ENVIRONNEMENT	01/01/2015	12 mois x 4	31/12/2018
LOT 3 - GRAVATS	SARL DE L'AVRESNE	01/01/2015	12 mois x 4	31/12/2018
LOT 4 - FERRAILLE	BRANGEON ENVIRONNEMENT	01/01/2015	12 mois x 4	31/12/2018
LOT 6 - DECHETS DANGEREUX SPECIFIQUES	TRIADIS/SECHE	01/01/2015	12 mois x 4	31/12/2018
COLLECTE DES PLASTIQUES DURS	ATIMA	01/01/2015	12 MOIS X 3	31/12/2017
DERATISATION	CLEMOT ENVIRONNEMENT	01/03/2013	3 ANS	28/02/2016

4.2. Bilan financier

4-2-1 Montant global annuel TTC : fonctionnement du service 2016

		COUT 2015	Coût / hab	COUT 2016	Coût / hab
Ordures ménagères	collecte	358 631,71	14,79	329 137,04	13,35
	traitement (syndicat valor 3E)	379 493,05	15,65	382 233,18	15,50
	Total OM	738 124,76	30,44	711 370,22	28,85
Tri sélectif	papiers cartons PAP et AV	241 443,94	9,96	236 647,44	9,60
	emballages ménagers AV	239 989,91	9,90	259 385,37	10,52
	Total tri sélectif	481 433,85	19,85	496 032,81	20,11
Déchetteries	Tout venant + Bois traité + Carton	281 951,33	11,63	272 123,61	11,03
	Gravats - inertes	45 410,52	1,87	47 102,02	1,91
	Déchets verts	66 461,42	2,74	66 396,45	2,69
	DDS	7 925,04	0,33	8 770,47	0,36
	Ferrailles	11 133,18	0,46	12 875,23	0,52
	Gardiens / Entretien / valoriste	93 389,74	3,85	123 415,63	5,00
	Amiante	6 199,86	0,26	3 153,70	0,13
	Prestations diverses *	2 792,73	0,12	7 534,00	0,31
	Total déchetteries	515 263,82	21,25	541 371,11	21,95
Gestion du service (fournitures, consommables, assurances, entretien etc.)		261 238,45	10,77	295 289,68	11,97
Total général		1 996 060,88	82,31	2 044 063,82	82,89

*plastiques durs, extincteurs, dératisation.

Commentaires

- Baisse du poste collecte et traitement des ordures ménagères qui s'explique par le passage de la collecte en quinzaine acté en novembre 2015 et d'autre part par la baisse du tonnage d'ordures ménagères.
- Augmentation du poste tri sélectif en raison de l'augmentation du tonnage d'emballages ménagers collecté.
- Augmentation des frais de gestion de service notamment en raison des frais d'études pour l'optimisation des déchèteries.
- On note un écart important entre 2015 et 2016 en ce qui concerne les frais de gardiennage des déchetteries. Cet écart est difficilement explicable puisque dans le cadre de la convergence des services, nous ne connaissons pas le détail des chiffres pris en compte sur ce poste, pour 2015.

Pour 100 € dépensés en 2016 pour le fonctionnement du service déchets :

Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles	→ 16.10 €	→ 17.97 € en 2015
Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles	→ 18.70 €	→ 19.01 € en 2015
Collecte et tri des déchets recyclables	→ 24.27 €	→ 24.12 € en 2015
Déchèteries	→ 26.49 €	→ 25.81 € en 2015
Gestion du service	→ 14.45 €	→ 13.09 € en 2015

4.2.2 Modalités de financement

Rappel : au 1^{er} janvier 2008, la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères est instituée sur l'ensemble du territoire de Sèvremoine. Au 1^{er} janvier 2011, la redevance est devenue incitative.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le nombre de levées et/ou de sacs inclus dans l'abonnement change : 5 levées de bacs et/ou 15 dépôts de sacs sont inclus dans l'abonnement par semestre civil.

Ci-dessous les tarifs du barème 2016.

⇒ Pour les particuliers

RECIPIENT	part fixe ANNUELLE	cout unitaire (levée ou dépôt)
clé intelligente	71.00 €	1.42 €
bac 140 litres	109.00 €	4.96 €
bac 240 litres	154.00 €	8.39 €
bac 360 litres	216.00 €	12.67 €

*Coût au-delà du nombre compris dans la part fixe :
5 levées et 15 dépôts au semestre civil

Dépôt en déchèteries des professionnels

Nature des déchets	Prix au M3 OU <u>KG</u>
TOUT VENANT	15 €
BOIS TRAITE	13 €
CARTONS	8 €
GRAVATS	20 €
DECHETS VERTS	7 €
<u>DECHETS DANGEREUX</u>	<u>1.40 €</u>

Services publics et assimilés

TYPE DE SERVICES	Forfait AU LITRAGE COLLECTE
BATIMENTS PUBLICS ET ASSIMILES	0.035 €
D'HEBERGEMENT POUR ADULTES	0.016 €

Pour 2016 et en raison de la convergence, les tarifs ont été validés sans aucun changement.

4-2-3 Récapitulatif du coût général du service déchets (fonctionnement et investissement)

Les chiffres du tableau ci-dessus reprennent les dépenses et recettes réellement réglées et encaissées en 2016.

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Contrats prestataires	1 237 253,49 €	Produit des ventes	202 738,02 €
Charges de personnel	210 490,63 €	Soutien Eco-E mballages	328 556,23 €
Valor 3e (traitement OMR)	382 233,18 €	Soutiens autres Eco-Organismes	85 088,25 €
Charges à caractère général hors amortissements	317 445,83 €	RE OM	1 460 000,00 €
Charges de gestion courante et exceptionnelles	3 126,81 €	Divers (composteurs)	2 085,00 €
Amortissement	- €	Amortissement de subventions	0,00 €
		Rembrst A ffranchissement	10 286,59 €
		Excédent de fonctionnement cumulé	115 227,29 €
Total dépenses de fonctionnement 2016	2 150 549,94 €	Total recettes de fonctionnement 2015	2 203 981,38 €
Total dépenses de fonctionnement 2015	2 270 930,82 €	Total recettes de fonctionnement 2015	2 439 078,52 €

NVESTISSEMENT		NVESTISSEMENT	
E tude Optimisation déchèterie	3 000,00 €	FC TVA	0,00 €
Développement logiciel facturation	8 616,00 €	Subventions d'investissement	0,00 €
A ménagement plateforme	10 602,60 €	Excédent d'investissement cumulé	236 369,03 €
A chats équipements	14 224,44 €		
Total dépenses d'investissement 2016	36 443,04 €	Total recettes d'investissement 2016	236 369,03 €
Total dépenses d'investissement 2015	644 952,06 €	Total recettes d'investissement 2015	312 266,58 €

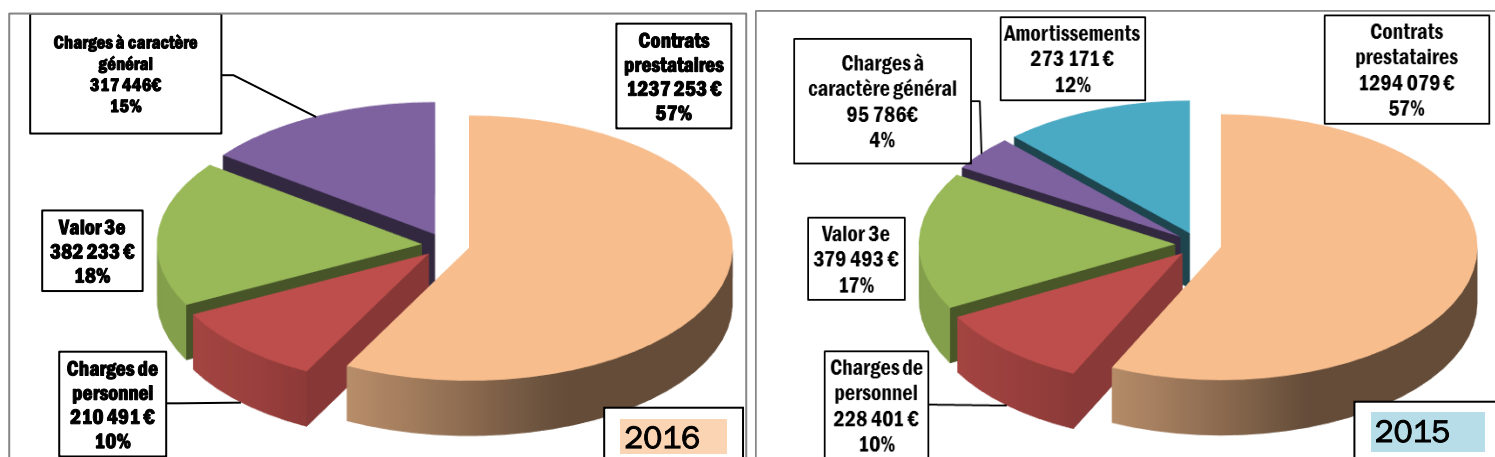
TOTAL GENERAL	2 186 992,98 €	TOTAL GENERAL	2 440 350,41 €
---------------	-----------------------	---------------	-----------------------

Résultat global du service	253 357,43 €
----------------------------	---------------------

Pour 2016, il n'y a pas d'amortissement réalisé faute de PV de mise à disposition des biens.

Globalement un résultat positif avec un solde cumulé de 253 k€. Cet excédent constitue la réserve nécessaire pour le paiement des prestataires au 1^{er} semestre 2016 avant le recouvrement de la redevance incitative pour cette même période.

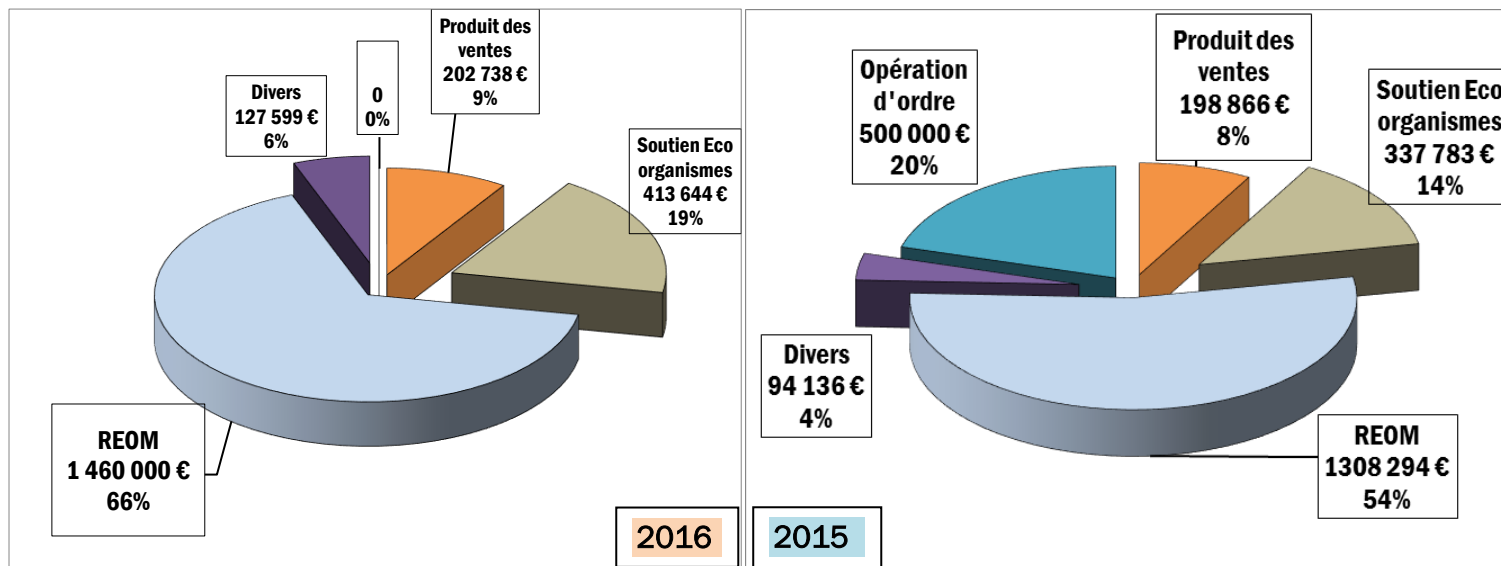
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Commentaires :

- Baisse des dépenses de fonctionnement :
 - Baisse du coût du traitement des OMR en raison d'une baisse de tonnage
 - S'agissant de la première année de reprise du budget par Mauges Communauté, il est difficilement possible de faire une analyse fine des différents postes de dépenses en comparaison à Sèvremoine.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Commentaires :

- Le montant de la REOM est celui qui a été appelé et non encaissé. Lors de la perception des recettes, la différence n'a pas été faite entre le SIRDOMDI et Sèvremoine.
- Eco-organismes : augmentation des soutiens de 22% par rapport à 2015 dont environ 30 000€ de plus liés à la mise en place de la benne Mobilier à St Macaire, de la filière Eco-DDS, d'une hausse des soutiens pour les D3E
- Faible augmentation du produit des ventes de 1.9%

Détail des ventes de matériaux entre 2015 et 2016

ANNEE 2015		ANNEE 2016	
RECETTES	TONNAGES	RECETTES	TONNAGES
10 681,58 €	104,15	8 917,51 €	109,20
62 268,63	731,12	62 296,65	685,24
24 298,02 €	1 055,88	28 046,13 €	1 203,18
0,00	0	1 937,60	6,92
23 624,88 €	198,69	19 060,47 €	216,42
51 322,90	557,7	62 089,89	538,14
24 530,69 €	108,96	14 189,76 €	143,58
1 883,93	33,05	6 199,99	81,65
198 610,63	2 789,55	202 738,00	2 984,33

4.3. Les événements marquants de 2016

- Collecte des papiers par les établissements scolaires

Pour cette première année, 2 écoles ont fait une demande de benne. L'école de St André a effectué 2 collectes et récupéré 25.98T et l'école du Sénévé de St Macaire a collecté 8.64T.

- Collecte événementiel des PAM le 16 décembre : jouets électroniques dans les déchèteries et éco-points et aussi dans les 5 mairies sans déchèterie.
- Participation au Troc'plantes de printemps du CSI le 23 avril 2016 sur le thème du tri et de la prévention.

Sensibilisation (Action de l'ambassadrice du tri)

- 56 foyers contactés en 2016 pour un rappel des consignes de tri, pour les foyers ne sortant jamais leurs bacs, n'utilisant pas ou trop la clé, pour des bacs trop pleins, des dépôts sauvages et pour une vérification de matériel.
 - 9 interventions en déchèterie.
 - 2 visites du centre de tri
 - Stand tenu lors de la randonnée organisée par l'APPEL de St Germain.
- A noter un arrêt de 3 mois de l'agent.

Collecte sélective

- Déclaration annuelle « Développement Durable » auprès d'Eco Emballages : 8 cibles sur 9 atteintes ; Majoration du soutien à la performance = 19.5 k€

Déchèteries et Eco-Points

- La vérification électrique a été réalisée sur les 3 déchèteries de SEVREMOINE par la société APAVE.
- Des travaux de remise aux normes électriques ont également été faits suite à cette vérification par l'entreprise RETAILLEAU électricité :
 - Remplacement de disjoncteurs DT40 1P+N
 - Etiquetage et repérage tableau
 - Amélioration valeur prise de terre

Compostage individuel

L'opération « Compostage individuel » s'est poursuivie en 2015 avec le choix entre 2 modèles : un petit de 320 litres ou un grand de 620 litres. 100 composteurs ont été distribués ce qui porte le taux d'équipement est proche des 34% (sans compter les usagers qui compostent sans composteur).

5. LES PERSPECTIVES DU SERVICE POUR 2017

- Finalisation de la convergence des services de la Communauté de Communes Moine et Sèvre et du SIRDOMDI, dans le cadre du transfert de compétence vers Mauges Communauté.
- Transfert de la compétence tri vers Valor 3e
- Uniformisation du service de collecte et de la RI.
- Renouvellement des marchés de collecte PàP et PAV pour Sèvremoine.

6. ANNEXES

Annexe 1 : liste des points d'apport volontaire (déchets recyclables)

Annexe 2 : localisation et heures d'ouverture des déchèteries

Annexe 1 : liste des points d'apport volontaire (Déchets recyclables)

MAUGES COMMUNAUTE - SECTEUR SEVREMOINE LISTE DES POINTS DE COLLECTE SELECTIVE

	CORPS CREUX	CORPS PLATS	VERRE
	Nombre	Nombre	Nombre
LA RENAUDIERE			
ATELIERS MUNICIPAUX - rue de Bel Air	1	1	1
CIMETIERE - rue de la Cayenne	1	1	1
SALLE COMMUNALE - Allée de le Riverette	1	1	1
LE LONGERON			
ATELIERS MUNICIPAUX - ZI DU BORDAGE	2	2	2
DECHETTERIE - ROUTE DE SAINT AUBIN	1	0	2
RUE DE LA BOISELLE - foyer logement	2	1	2
SALLE DE SPORT - route de Toucharette	1	1	1
MONTFAUCON-MONTIGNE			
RUE ST SAUVEUR - chapelle	1	1	1
CIMETIERE RUE BASSE ST JEAN	1	1	1
RUE DES COQUELICOTS	1	1	1
PLACE DE LA MOTTE	2	1	2
ROUTE DE ROUSSAY - étang de la Gourmenière	1	1	1
PLACE DE L'EGLISE - Montigné Mairie Annexe	1	1	2
RUE DE LA DABIGEONNERIE - Pompiers	1	1	1
ROUSSAY			
ATELIERS MUNICIPAUX - rue de la fontaine	2	1	1
SALLE DE SPORTS - rue des sports	1	1	1
ECO POINT - route de la Romagne	2	1	1
ST ANDRE DE LA MARCHÉ			
PLACE DE LA JALTIERE	1	1	1
RUE DE LA GATINE	1	1	1
RUE DES CHENES - ZONE DE LOISIRS	1	1	1
RUE DES MAUGES	2	1	2
STADE - rue saint paul	1	1	1
RUE DES COQUELICOTS	1	1	1
INTERMARCHE - rue Louis Braille	1	1	1
CIMETIERE rue Augustin VINCENT	1	1	1
SAINT CRESPIN SUR MOINE			
RUE DU FIEF PRIEUR - Ecole	2	1	1
BOULEVARD DU SOLEIL LEVANT	1	1	1
RUE DU COTEAU	1	1	1
PLACE DE LA MAIRIE - Foyer des Jeunes	1	1	1
SAINT GERMAIN SUR MOINE			
DECHETTERIE - Le Haut Fief	1	2	2
RUE DE L'EVENTARD - GEP	1	1	1
LOT. LES PLANTES - rue de Eglantiers	1	1	1
MAISON MEDICALE - rue de la Cave	2	1	1
CIMETIERE - route de Gesté	2	1	1

RUE DU CHEMIN DE DAMES	2	2	2
LA BRETAUDERIE	1	1	1
SAINT MACAIRE EN MAUGES			
BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE - POMPIERS	1	1	1
PLACE DU PRIEUR	2	2	2
DECHETTERIE - le Petit Bois Girard	1	1	1
RUE DE MONDEMENT - H.L.M	1	1	1
PARKING SUPER U - rue Konrad Adenauer	2	2	2
PLACE EMILE ZOLA	1	1	1
RUE RENE BAZIN - Place GAMBETTA	1	1	1
SALLE DE SPORT - rue de la Fontaine	1	1	1
RUE DU CAPITAINE MAUPILLER	1	1	1
RUE DU Luxembourg	1		1
BOULEVARD DU 8 MAI - Rue LE Corbusier	1		1
RUE DE LA CROIX VERTE - Bruyère II	1	1	1
RUE PHILIPPE NOIRET	1	1	1
RUE DES MESANGES - hameau de Garrot	1	1	1
TILLIERES			
CIMETIERE - rue du Moulin	1	1	1
LA POTERIE	1	1	1
LA GUILTIERE	1	1	1
ATELIERS MUNICIPAUX - rue du stade	2	2	2
TORFOU			
RUE DU LIEUTENANT BOUVIER	2	1	1
RUE DES ALOUETTES - Giratoire	2	1	1
LA VALLEE - rue du Vieux Pont	1	1	1
AIRE DE REPOS - RD 949	0	0	1
DECHETTERIE	0	1	1

Nombre total PAV	59
Nombre total Corps creux	72
Nombre total Corps Plats	61

Mise à jour 12/01/2016

15,05,17

Annexe 2 : localisation et heures d'ouverture des déchèteries



GUIDE DES DÉCHETTERIES

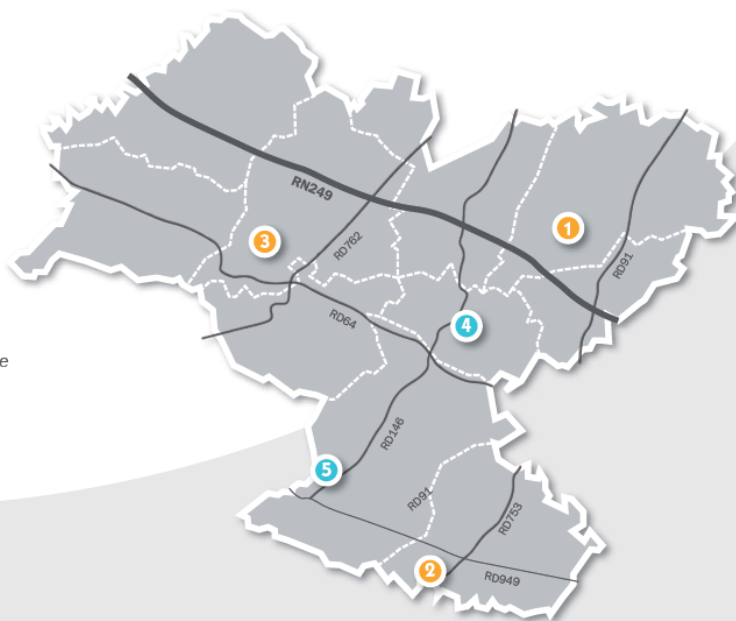


Moins c'est mieux !

3 DÉCHETTERIES - 2 ÉCO-POINTS

- 1 Déchetterie de St Macaire en Mauges
- 2 Déchetterie du Longeron
- 3 Déchetterie de St Germain sur Moine
- 4 Éco-point de Roussay
- 5 Éco-point de Torfou

Une **déchetterie** est une installation classée, soumise aux exigences réglementaires.
Un **éco-point** est plus petit qu'une déchetterie et n'accueille qu'une partie des déchets.



LES HORAIRES

DÉCHETTERIE

LE LONGERON

Route de Saint Aubin

Lundi	14h00 - 17h30
Vendredi	14h00 - 17h30 *
Samedi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h30

DÉCHETTERIE

SAINT GERMAIN SUR MOINE

Le Haut Fief

Lundi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h30
Vendredi	14h00 - 17h30 *
Samedi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h30

DÉCHETTERIE

SAINT MACAIRE EN MAUGES

Le Bois Girard

Lundi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h30
Mercredi	14h00 - 17h30
Vendredi	14h00 - 17h30 *
Samedi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h30

ÉCO-POINT

ROUSSAY

Lundi	9h00 - 12h00
Samedi	14h00 - 17h30

ÉCO-POINT

TORFOU

Lundi	14h00 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00

* HORAIRES D'ÉTÉ

D'avril à fin octobre, les 3 déchetteries de la C.C. Moine et Sèvre (Le Longeron, St Germain et St Macaire) restent ouvertes **jusqu'à 18h00** le vendredi. Pas de changement les autres jours de la semaine.